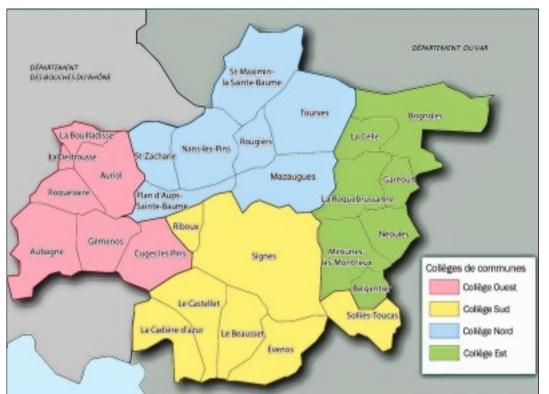
Parc naturel régional de la S^{te}-Baume : le projet de Charte sera construit avec les habitants

es années que les associations militent pour la création d'un Parc régional (PNR) de la Sainte-Baume. Avec des hauts et des bas, que Michel Degraeve, fervent défenseur du PNR, et à qui les élus ont rendu hommage hier, a longtemps expérimenté. "Nous n'avons jamais été aussi prêts du but", se félicitait alors hier midi Danièle Garcia, maire d'Auriol, qui accueillait au Château Saint-Pierre "Faites le PNR de la Sainte-Baume", une vaste réunion festive et surtout d'informations sur le projet et organisée dans le cadre de la Fête des parcs du Conseil régional Pa-

Cette journée à laquelle participaient de nombreux maires notamment La Roquebrussanne, La Cadière, Le Beausset, Riboux, Nans... des élus de l'Agglo et le député EELV de la 10°, François Michel Lambert, marquait aussi et surtout le lancement du Conseil de développement du projet de PNR de la Sainte-Baume, présidé par Stéphane Eddy Prigent, marin-pompier à Marseille et installé à Mazauges. Un vaste projet en pleine construction. Décryptage.

LE PARC

Le Parc naturel de la Sainte-Baume est un territoire de 180 000 hectares allant d'Aubagne à Brignoles et d'Evenos à Saint-Maximin (*lire ci-contre*). C'est un projet concerté d'aménagement et de développement durable qui a pour vocation de valoriser et de protéger le patrimoine naturel, culturel et humain du territoire concerné. "Il ne s'agit pas d'une mise sous clo-



LE PNR C'EST...

28 communes dont 2 ne sont pas adhérentes (Garéoult et Solliès-Toucas), 2 Conseils généraux (Var et BdR), 1 Région et 6 communautés de communes ou d'agglomérations.
C'est aussi un territoire de 180 000 hectares et 108 000 habitants.
On y trouve 1 780 espèces végétales et 268 espèces animales protégées soit 85 % du patrimoine de la région Paca.



Les élus se sont félicité de l'avancée du PNR. "L'avenir nous appartient", a dit Michel Gros, président du Syndicat mixte. /PH.M.MY. che", insiste le président du Syndicat mixe de préfiguration du PNR, Michel Gros, élu en janvier 2012 et maire de La Roquebrussane. Cependant, les communes signataires devront réaliser des projets conformes à la Charte qu'elles auront co-construite avec la société civile (habitants, usagers du parc, acteurs socio-économiques, associations...). En Paca, il existe déjà 6 PNR (Luberon, Camargue...), 3 dont celui de la Sainte-Baume sont au stade de la préfiguration.

LE SYNDICAT MIXTE

Composé de collectivités (communes, EPCI, Département, Région), il a pour mission de mettre en œuvre des actions et s'appuiera pour cela sur une Charte en cours d'élaboration et à laquelle adhéreront les collectivités. Elle est prévue pour 2016. "2013 a été très dense", précisait hier Michel Gros. Création d'un siège social à La Roquebrussane - à défaut de Plan d'Aups-, création des équipes, lancement d'un diagnostic partagé du territoire; sa restitution est prévue à la fin de l'année. Deux réunions sont programmées le 5 novembre au Beausset, le 7 à Tourves. "Le directeur du syndicat mixte va travailler sur une synthèse du diagnostic pour 2014 pour que le PNR soit pris en compte dans le débat démocratique des municipales", précisait aussi Michel Gros. Il en définira les enjeux (préservation de l'environnement, protection des espaces agricoles, aménagement du territoire soutenable, vivre ensemble...).

LES MISSIONS DU PNR

Ces missions sont de protéger et de gérer (préserver les ressources naturelles, mettre en valeur le patrimoine, maintenir la diversité biologique...), mais aussi d'aménager le territoire (orienter les projets dans le respect de l'environnement...), le développement économique et social, l'accueil, l'éducation et l'information du public. Il est aussi censé être un fil conducteur de tous les documents d'urbanisme (PLU, Scot...)

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

C'est un organe de transmission, "une charnière" entre le Syndicat mixte (les élus) et la Société civile (habitants, usagers). "Nous avons besoin que les gens s'impliquent, tout est à faire, nous sommes ouverts au plus grand nombre", soulignait hier le jeune président Stéphane Eddy Prigent. Recueillir les témoignages, les envies... du plus grand nombre pour construire la Charte pour "être le plus représentatif possible des acteurs comme de la géographie du territoire". "Le Conseil de développement n'est pas un lieu de pouvoir, plutôt un ambassadeur du territoire. Il fonctionnera aussi sur saisine et autosaisine", précise Aude Mottiaux, chargée de mission du Conseil de développement. Ses autres missions : être force de propositions, émettre des avis, être un relais de communication. Enfin, il fonctionnera en trois collèges: "acteurs de la vie associative", "acteurs socioprofessionnels", "habitants et **Marjorie MOLY**

conseil. developpement @pnr.sainte-baume.fr



Acteur mondial de l'énergie : électricité, gaz naturel, services à l'énergie.

Plus de réponses sur gdfsuez.com

*Hors évolution des impôts, taxes et contributions de toute nature.
Voir conditions sur gdfsuez.com

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA I

